

❖ *Section « missions d'inspection »*

Pour pouvoir choisir les indicateurs cohérents avec cette gestion, nous avons opté pour une analyse critique du tableau de bord existant au niveau de la D.M.N.I (voir annexe N°3)

a) *Les points clés pour faire un suivi de missions au sein de l'IGF :*

Les inspecteurs de l'IGF sont dans l'obligation de poursuivre un programme et d'atteindre des objectifs préétablis.

Un tableau de bord, pour suivre les missions, peut être focalisé sur l'un des points suivants :

- ✚ L'engagement des missions
- ✚ L'élaboration et la notification.
- ✚ Le suivi des inspecteurs
- ✚ Les suites (rapport, réclamations,..).

b) *Description du tableau de bord qui existe actuellement (voir annexe..) :*

Le tableau de bord qui existe porte sur :

- Pour chaque structure ; les dates de lancement, début et fin des investigations.
- Les coordonnées du rapport préliminaire par date de dépôt à la DRC, DG et à la division.
- Les coordonnées du rapport de synthèse par la date de notification et sa destination.
- Le suivi des suites données, après le rapport préliminaire, par la date et les décisions prises
- Une marge est réservée pour les diverses observations.

c) *Les critiques adressées au tableau de bord :*

Un tableau de bord doit permettre à son utilisateur d'apprécier non seulement l'état d'avancement de l'exécution des missions. Mais également, de prendre connaissance des difficultés auxquelles sont confrontés les inspecteurs et aussi de réagir opportunément.

▪ *Concernant la forme :*

- ✓ Une seule présentation sous forme d'un seul tableau était utilisée comme tableau de bord de suivi des missions.
- ✓ L'absence des compléments (graphiques, histogrammes, courbes..).

▪ *Concernant le contenu :*

- ✓ La défaillance majeure de ce tableau de bord, réside dans l'absence des indicateurs de performance synthétiques.
- ✓ Le tableau de bord actuel, est suffisamment consolidé, périodique et rapidement exploitable par le chargé de ce suivi.
- ✓ Une absence des statistiques, d'esprit analytique et difficultés majeures rencontrées lors du fonctionnement des missions par les inspecteurs.
- ✓ L'absence du calcul, de comparaison et constations des écarts d'une façon systématique.
- ✓ L'absence d'une analyse qui fournit les renseignements appropriés aux conclusions.

Comme conclusion ; Ce tableau ne comporte pas les caractéristiques ainsi que les composantes d'un tableau de bord dont la finalité est de s'assurer de la réalisation des objectifs prévus en temps nécessaires.

d) **Les recommandations**

Compte tenu des points clés du suivi des missions au sein de l'IFG. Nous pouvons proposer les recommandations suivantes :

- ❖ Garder le tableau précédent, mais sous un autre nom, par exemple : tableau de suivi du calendrier des missions et rapports.
- ❖ Elaborer un tableau de bord compatible avec le suivi des missions des inspecteurs des finances à l'IGF, qui va prendre en compte les points suivants :
  - ✓ Le choix des indicateurs sur la base des facteurs clés et qui devront être exploitables et choisis pour leur importance et leur significativité. Dans notre cas nous pouvons proposer les indicateurs suivants :
    - i. Pour les engagements des missions :
      - Le nombre des missions engagées (par programme, hors programme, par secteur, par nature de mission...).
      - Le taux d'engagement du programme.
    - ii. Pour l'élaboration et la notification :
      - Nombre de rapports de base
      - Nombre de rapports de synthèse.
      - pourcentage de rapports dont les délais étaient respectés.
    - iii. Pour les suites données :
      - Nombre de rapports notifiés
      - Nombre de rejets des notifications.
    - iv. Pour le suivi des inspecteurs
      - nombre moyen des missions par inspecteur
      - les catégories des inspecteurs
      - le rendement individuel apprécié par leur supérieur.
  - ✓ La présentation des données doit être diversifiée, en tenant compte des spécificités des utilisateurs du tableau de bord. (tableaux, graphiques...).
  - ✓ Préparer les écarts, les comparaisons, les commentaires et les analyses nécessaires d'une façon objective et rapide.
  - ✓ Proposer les solutions possibles sous forme des actions qui peuvent être mises en place.

- **La présentation du tableau de bord de suivi des missions d'inspection**



### 3- Evaluation des informations fournies par de suivi par les tableaux de bord :

La mise en place des tableaux de bord précédents peut être bénéfique pour notre administration, les attentes sont nombreuses, il a du d'abord compenser des limites d'autre outils. Aussi bien :

- ✓ **Tableau de bord, instrument de contrôle et de comparaison** permet de :
  - Contrôler en permanence les réalisations par rapport aux objectifs fixés dans le cadre de la démarche budgétaire.
  - Attire l'attention sur les points clés de la gestion et sur, leur dérive éventuelle par rapport aux normes de fonctionnement prévu.
  - Permettre de diagnostiquer les points faibles et de faire apparaître ce qui est à normal et qui a une répercussion sur le résultat.
- ✓ **Tableau de bord, aide à la décision**

Donner des informations sur les points clés de la gestion et sur ses dérapages possibles, et la connaissance des points faibles doit être compléter par une analyse des causes de ce phénomène, et la mise en œuvre d'action correctives. Sous ces conditions, le tableau de bord peut être considéré comme une aide à la décision ; il doit aider

- Pour une prise de décision en temps réel
  - Pour une prise de réparation.
  - Pour une prise des informations adaptées à chaque décideur.
  - Pour le pilotage d'objectifs.
- ✓ **Tableau de bord, outil de dialogue et de communication** doit permettre :
    - Un dialogue entre les différents niveaux hiérarchiques.
    - Au subordonné de commenter les résultats de son action, les faiblesses et les points forts, il permet des demandes de moyens supplémentaires ou des directives plus précises.
    - Une coordination, par le supérieur hiérarchique, des actions correctives.
    - Attirer l'attention de tous sur les mêmes paramètres. (rôle intégrateur par un langage commun).

Il peut être un levier pour une coordination et une coopération des acteurs dans un consensus actif.